

# METROPOLE DU GRAND PARIS

## Un projet inégalitaire qui mettrait en cause la démocratie ! Il faut un référendum !

**C'**est dans une situation économique particulièrement préoccupante pour les salariés, chômage, précarité, stagnation des salaires, et creusement des inégalités, que va se mettre en place la Métropole du Grand Paris (MGP). Le vote du 1<sup>er</sup> volet de l'acte III de la décentralisation et de la Modernisation de l'Action Publique (MAP) le 19 décembre 2013 définit le statut de la Métropole, ses objectifs, son périmètre (fusion des départements de Paris avec la petite couronne) ainsi que ses compétences (aménagement de l'espace métropolitain, politique locale de l'habitat, politique de la ville, développement économique social et culturel, protection de l'environnement et du cadre de vie).

L'état par voie d'ordonnances et par la création d'une mission de configuration met maintenant en place les outils qui seront ceux de la future métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Depuis sa conception par Nicolas Sarkozy et sa mise en œuvre aujourd'hui par François Hollande, l'objectif du Grand Paris s'inscrit dans la compétition mondiale du capitalisme. Cette conception de l'organisation territoriale relève d'un modèle de développement axé sur la compétitivité et l'attractivité financière pour un rayonnement mondial de la région capitale en concurrence avec les autres capitales européennes et mondiales.

Les effets sont prévisibles : il va s'en suivre un véritable bouleversement du paysage politique et économique de

notre région accompagné d'une profonde mutation de la composition du salariat et l'éviction des catégories populaires de la métropole !

Le Grand Paris s'inscrit dans une réalité francilienne d'hémorragie permanente d'emplois industriels, de spéculation immobilière et de remise en cause des services publics, liée aux politiques d'austérité et de réduction de la dépense publique. L'objectif non avoué, sous prétexte de bonne gestion des territoires, est celui de répondre aux injonctions de la commission européenne en renonçant aux institutions de proximité: communes, départements, et intercommunalités librement consenties. Le pacte de responsabilité prévoit 50 milliards d'euros d'économie d'ici 2017 dans les budgets publics, avec des conséquences sur le personnel de de la fonction publique.

C'est un remodelage profond de l'organisation républicaine française au service des intérêts du MEDEF sans perspective de développement industriel et en réduisant les services publics.

**En Île-de-France, l'urgence c'est la réponse aux besoins sociaux, emploi, salaire, protection sociale, et aux préoccupations spécifiques dont des logements accessibles et les transports.**

Après la mise en place du Grand Paris Express, il est prévu la création d'un organisme métropolitain unique regroupant tous les offices locaux d'habitat ainsi qu'un «Grand Paris Aménagement» pour gérer 340.000 logements !



RÉAGISSONS MAINTENANT  
POUR CONSTRUIRE NOTRE AVENIR !



Avec le transfert des compétences à la MGP, l'avenir des fonctionnaires territoriaux, leurs missions et leurs statuts vont être fortement mis à mal.

Dans ce projet, deux autres volets complèteraient cette réforme : « un projet de la loi de mobilisation des régions pour la croissance et l'emploi et de promotion de l'égalité des territoires » et enfin « le projet de loi de développement des solidarités territoriales et de la démocratie locale ». La procédure parlementaire est prévue après les élections municipales. Le rapport de force politique va donc dépendre en grande partie des résultats électoraux lors de ce scrutin.

Dans ce contexte électoral, la métropolisation fait débat, des élus sont très critiques, voir s'opposent à la création d'un « mastodonte technocratique » mis en place sans aucune concertation démocratique. L'exigence d'un grand débat public et d'un référendum est à l'ordre du jour. Car sur le fond, c'est la démocratie et la citoyenneté qui sont remis en cause. L'éloignement des citoyens, et la concentration du pouvoir ont aussi pour objectif d'entraver les éventuels changements politiques.

**Au regard de l'enjeu cela ne peut pas être que l'affaire d'initiés. Citoyens et salariés doivent être informés et consultés. L'Union Régionale CGT Île-de-France demande un référendum sur le projet Grand-Paris Métropole.**

Nous sommes tous concernés, citoyens et salariés. Quelle sera la place des salariés dans cette construction ? Quelle place pour l'emploi industriel et public, et la démocratie sociale ? Comment prétendre réduire les inégalités sociales et territoriales alors que la finance chasse l'industrie francilienne avec la construction de territoires

d'excellence et que les richesses sont toujours plus accaparées par le capital ?

La CGT s'efforce d'en faire l'affaire de tous et invite les salariés à s'en mêler. Comme dans les entreprises, nous revendiquons des droits et pouvoirs nouveaux pour les salariés sur les questions d'aménagement des territoires, afin de satisfaire les besoins sociaux des franciliens. Cela ne peut se faire sans un développement industriel et des services publics de proximité garant de l'égalité nationale, à l'opposé des inégalités sociales et territoriales qui verraient immanquablement le jour avec ce projet.

Pour satisfaire les besoins en logement, nous en revendiquons la construction de 60 000 logements sociaux par an, de qualité et accessibles à tous, ainsi que la création d'un service public du logement. C'est une urgence en Île-de-France.

La CGT en Île-de-France contribuera aux rassemblements les plus larges, avec tous ceux qui le souhaitent, syndicats, partis politiques et élus, et créera les conditions nécessaires à la construction d'un projet territorial solidaire.

Comme à propos du Grand Paris Express pour lequel les actions ont permis une meilleure réponse aux besoins en transport, l'intervention des salariés peut changer les scénarios existants et envisagés.

La façon dont nous allons vivre demain va dépendre des rapports de force que nous créerons ensemble !

**Chacun de nous est concerné !**

# Je me syndique à la CGT !

Nom: .....Prénom:.....Age:.....

Adresse: .....

.....Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex  
Tél.: 01 48 18 83 92 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

